



COMMISSION EUROPE
Réunion thématique 4 – Organisation des flux de matières et déchets (19/02/2025)
Compte-rendu

PARTICIPANTS

Denyze AGOSTINHO – CIRCULARSHIELD
Oben AYYILDIZ – EIFFAGE
Emmanuelle BAUTISTA – CITEO
Pauline BLANCKAERT – UNDV
Pauline BOULARD – ECOMAISON
Latifa BRAIDA – CYCLEVIA
Mélissa CHEVILLARD – NEOLITHE
Christophe CORFA – UNITED.B
Chiara CORRASCO – CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS
Christophe DEBOISSOUY – NOVAMONT
Julien DELAMAERE – SULO FRANCE
Murielle DELBE – COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE
Sara HERNANDEZ – SARA HERNANDEZ CONSULTING LTD
Maxime KAPLAN – GRDF
Sophie LE PALLEC – GS1 FRANCE
Emma LEFOUR - TWIICE
Sylvie LOUISFERT - POLYLOGIS
Xavier PAILLARD – ARMOR SAS
Ludovic PILLET ROCHER – KANDO
Anne PLISSON – CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS
Julien RAZAT – COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE
Marion RICHARD - LEGRAND
Margaux ROQUES-LABBE – AFLEYA
Jean-Baptiste SANDOZ – COMPANY PROJECT
Myriam TRYJEFACZKA – TARKETT
Muriel VOISIN – COLAS



PROGRAMME DU GROUPE DE TRAVAIL

1. Augmenter la visibilité sur les flux

- Assurer la bonne identification des flux : certification, traçabilité, suivi
- Réaliser des cartographies préalables à la mise en place de projets de réindustrialisation : acteurs en présence, flux à valoriser, moyens logistiques, foncier disponible
- Créer un environnement transfrontalier favorable au développement de projets d'EIT
- Accroître la communication interterritoriale, pour renforcer la cohérence logistique européenne et identifier les potentielles synergies circulaires

2. Exploiter le potentiel de coordination à l'échelle européenne

- Coordonner les politiques et stratégies des Etats membres (notamment frontaliers)
- Renforcer le maillage européen d'infrastructures permettant la récupération, le tri, le stockage et la valorisation des ressources
- S'appuyer prioritairement sur les infrastructures et démarches existantes
- Déployer les transports bas carbone pour transporter les flux à l'échelle européenne
- Repenser le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe, afin de le mettre au service des besoins logistiques circulaires
- Permettre aux territoires ultrapériphériques d'adapter ce principe de coordination optimale aux caractéristiques territoriales et aux enjeux d'organisation régionale des flux

3. Assurer une gestion optimale des flux à traiter

Massifier les flux à traiter grâce à l'échelon européen :

- Améliorer les performances de tri et collecte
- Conserver les flux sur le territoire européen
- Renforcer la lutte contre les exportations illégales de déchets

Flécher les flux à valoriser vers les filières adéquates :

- Développer des systèmes logistiques européens pour la valorisation des déchets
- Intégrer des critères géographiques européens, pour éviter la fuite des déchets
- Travailler sur une harmonisation des prix de traitement à l'échelle européenne

4. Assurer une gestion optimale des flux de matières valorisées

- Soutenir le développement de modèles économiques adaptés pour les matières valorisées
- Faciliter les procédures de sortie du statut de déchets et accélérer leur reconnaissance à l'échelle européenne

RESUME DES ECHANGES

- **Exploiter le potentiel de coordination à l'échelle européenne**

Sara Hernandez – SARA HERNANDEZ CONSULTING LTD

Note l'intérêt de mettre l'accent sur des systèmes d'informations permettant aux différents acteurs de percevoir le potentiel pour leur business model des infrastructures déjà existantes, spécifiquement localisées en fonction du circuit et des opportunités locales.

Jean-Baptiste Sandoz – COMPANY PROJECT

Rappelle que la coordination des politiques et stratégies des Etats membres doit répondre au problème des écarts persistants de normes et définitions entre les Etats membres, dans lesquels il est plus ou moins facile de créer des industries circulaires.

Murielle Delbe – COLLECTIVITE TERRITORIALE MARTINIQUE

Attire l'attention sur la nécessité de systématiquement prendre en compte les régions ultrapériphériques européennes et sur le caractère plus logique et cohérent du traitement des flux par bassin régional.

Jean-Baptiste Sandoz – COMPANY PROJECT

Donne l'exemple de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui passe par le statut d'observatoire sur l'économie circulaire pour revaloriser le maximum de déchets, sans transfert vers la France ou le Canada et en créant une économie locale.

Sara Hernandez – SARA HERNANDEZ CONSULTING LTD

Suggère de réfléchir en termes de coopération internationale, avec des pays qui ne font pas partie du cercle juridique de l'UE et où les exigences de gestion des déchets ne sont pas les mêmes qu'au niveau européen.

Jean-Baptiste Sandoz – COMPANY PROJECT

Souligne le cas avancé de l'Allemagne, où la majorité des flux de matières et déchets circulent par fret ferroviaire.

- **Assurer une gestion optimale des flux à traiter**

Jean-Baptiste Sandoz – COMPANY PROJECT

Propose de créer un référentiel européen de prix pour éviter les disparités et les exportations en Asie et en Afrique.

Suggère la piste d'une taxe européenne sur l'exportation des déchets, avec un taux progressif en fonction de la distance et du type de déchet et une exonération pour ceux qui se dirigent vers les centres de recyclage locaux.

Denyze Agostinho – CIRCULARSHIELD

Témoigne d'une somme assommante d'informations divergentes concernant les flux de matières et déchets, de la part d'une vingtaine d'organismes différents.

Suggère une plateforme commune européenne où trouver de manière directe, claire et objective les informations des divers acteurs et secteurs sur les flux de matières et déchets.

Mélissa Chevillard – NEOLITHE

Soutient la réflexion sur les transferts intra-européens et leurs externalités négatives.

Précise que le principe de proximité, dans le règlement sur les transferts des déchets et la directive-cadre sur les déchets, est très vague et manque de critères pertinents sur l'environnement, la santé. Propose de réfléchir à la prise en compte de l'impact carbone des transferts afin de mieux les encadrer à l'intérieur de l'UE.

Sara Hernandez – SARA HERNANDEZ CONSULTING LTD

Note qu'il est préférable de travailler l'harmonisation des prix sous la forme de systèmes de prix qui tiennent compte de certains critères et externalités.

Julien Delamaere – SULO FRANCE

Appelle à harmoniser les coloris des flux pour faciliter le tri et le recyclage à l'échelle européenne.

Christophe Deboissoudy – NOVAMONT

Soutient l'importance d'une capacité d'identification au niveau européen grâce à un marquage similaire, permettant de ne pas avoir à apposer le marquage national au cas par cas et de savoir facilement quelle direction donner au déchet.

Denyze Agostinho – CIRCULARSHIELD

Ajoute que cette harmonisation sur le tri des déchets devrait déjà se faire en France, où il y a des différences de consignes de tri dans un même département.

- **Assurer une gestion optimale des flux de matières valorisées**

Oben Ayyildiz – EIFFAGE

Constata la prise de conscience sur les déchets générés mais la difficulté à créer des filières pour les gérer.

Suggère de développer une approche de R&D (avec peut-être un soutien de l'Union européenne) pour sécuriser et pérenniser les filières circulaires en :

- Trouvant des solutions innovantes d'optimisation des gisements de matériaux triés ;
- Combinant les différents acteurs et enjeux (assurances, prescriptions, prise en charge du coût de la valorisation).

Mélissa Chevillard – NEOLITHE

Précise que la Commission européenne prévoit de créer des statuts européens sur la sortie du statut de déchet, notamment pour la partie minérale des déchets de construction et de démolition.

Souligne l'importance de créer plus de sécurité juridique en obtenant des précisions de la part des autorités sur les critères à atteindre pour répondre aux quatre conditions de sortie du statut de déchet. Le New Circular Economy Act pourrait être l'occasion de ces précisions.

PROCHAINE ETAPE

Réunion thématique n°5 : Soutien à l'innovation et développement des capacités industrielles.
Jeudi 20 mars 2025, 14h30 – 15h30, en ligne.